

Le 28 novembre 2014 (mise a jour le 03 décembre 2014)

SFL Sécurité Financière Agence Labelle.
500, boul. Saint-Martin O,
Laval QC
H7M 3Y2.

1

Att.: Patrick St-Pierre

Objet : Banque National du 324, rue des Forges, Trois-Rivières et autres institutions financières.

Salut Patrick!

Cette lettre est dans un intérêt mutuel et concerne l' institution financière mentionnée en rubrique ainsi que le comportement et l'honnête d'autres institutions financières au Québec.

Un bref résumé :

J'ai des problèmes de réception de courrier aux adresses peu recommandables de séjours temporaires ou j' ai demeuré ces dernières années. Par écrit il a été mentionné aux 225 des Forges et au 7535 Parent (Trois-Rivières) de ne plus recevoir de courrier au 7535 Parent compte tenu de risques évidents de non réception et vols de correspondances. Le 225 des Forges m'a fournit a ma demande une adresse de réception de courrier au 335 Laurier Trois-Rivières (adresse d'un journal local). J'ai avisé par écrit le 225 Des Forges qu'il est de mauvais goût de recevoir du courrier pour un prestataire de l'aide sociale a une adresse commune hébergeant un journal. N'ayant que des ressources financières très limitées je n'ai pratiquement pas le choix de recevoir mon courrier a cette adresse.

Récemment je me suis présenté a la Banque National pour obtenir de l'informations au comptoir concernant les coordonnées et autres informations inscrites a mon compte de banque pour fins de vérifications.

- Au comptoir le personnel présent a refusé ma requête ?
- Des discours de supposément proximité avec ce personnel que je connais pas m'a été servit.
- Des erreurs inacceptables de réception de document transmis par moi même ont été faites.
- Refus de la banque de me fournir mes informations personnelles inscrites a mon compte.
- Refus de me fournir des chèques avec une seule signature.
- Banalisation de mes requêtes dans d'autres situations (Informations sur demande)
- Etc.

Bref il s'agit selon moi de comportements frauduleux inacceptables de la part d'un institution Québécoise visant la gestion des portes des épargnants et autres clients de cet endroit. Tu trouvera en pièces jointes une correspondance entre moi même et cette banque et a notre avantage je te suggère les actions suivantes :

Page 1 de 2

PJBN0128112014PMICN

03 DEC 2014
POSTE

- Avis et investigation aux responsables des fraudes bancaires potentielles.
- Investigation du comportement de la Banque National de Saint-Anne de Beaupré sur la disparition de 100\$ dans mon compte dans mon compte de banque non autorisée de mémoire en avril 2013.
- Refus de la caisse populaire Desjardins du vieux Québec de me faciliter une ouverture de compte. (2)
- Comportement de la caisse populaire Desjardins de Jean-XXII Trois-Rivières sur des frais abusifs et argents aux comptes de Pierre Michaud (ancien client)
- Argent restant et correspondances des Caisses Des jardins sur les comptes 232079 et 232078

(pas en gras)
partie du numéro incertain

(en gras)
Partie du numéro certain

de Pierre Michaud de la caisse Desjardins de Rosemère (St-Thérèse). En bref je suis tanné de cette bande de voleurs.

Dans un intérêt mutuel, accepte ces brèves salutations,


Pierre Michaud, (PMI).

P.J. : (1) Lettre a la Banque National (**CBN0229102014PMIMAM**) du 4 novembre 2014 (une page) (E)
(2) Réponse de la banque reçu au 335 Laurier Trois-Rivières reçu le 29 novembre. (3 Pages 6,7,8)
C'est de la fraude ou du remplacement de courrier ou je sais pas quoi mais ca nous touchent directement.

A venir : Téléphone personnel de Pierre Michaud, Livre no.13 avec scellé, projet d'affaire CLÉ USB, projet d'affaire nouvelle fonctions Windows, projets d'affaires multiples et investissements, ouverture de compte de PMI.

Note(s) : Cette lettre te sera transmise dans une enveloppe scellée avec ma signature sur l'enveloppe. Je suis certain que tu comprend pourquoi. Amitié Pierre.



PJBN0128112014PMICN

03 DEC 2014
POSTE

P.S. (suite)

(3) Lettre CBN0129102014PMIMAM (3)

(4) Lettre CBN0229102014PMIMAM (4)

ATT NUMÉRO IDENTIQUE A S
MAIS PAS LA DATE ET CONTENU.